

# Tempête Nils dans les Landes, les Pyrénées-Atlantiques et les Hautes-Pyrénées : Enedis toujours mobilisée pour réalimenter les 106 000 clients privés d'électricité

**Suite aux vents violents qui ont traversé les Pyrénées Atlantiques, les Landes et les Hautes-Pyrénées dans la nuit du 11 au 12 février, 106 000 foyers étaient privés d'électricité le 12 février à 17h30 dont 78 000 dans les Landes, 20 000 dans Pyrénées-Atlantiques et 8 000 dans les Hautes-Pyrénées. Sur les trois départements, les techniciens d'Enedis, soutenus par les entreprises partenaires, sont à pied d'œuvre pour réalimenter les clients impactés. Enedis appelle à la plus grande prudence en cas de fils tombés à terre.**

A 17h30, 60 000 clients, soit 35% des clients touchés au plus fort de l'épisode tempétueux, ont retrouvé l'électricité.  
**Il reste 106 000 clients à réalimenter.**

Cette tempête tout à fait exceptionnelle pour le sud-ouest s'éloigne vers l'est.

Les vents se sont combinés à des pluies abondantes sur des sols déjà détrempés qui rendent les accès et les interventions difficiles (champs gorgés d'eau ; arbres en travers des routes et des chemins).

**Dans ces conditions extrêmes, la priorité reste la sécurité de tous : celle des clients, des salariés d'Enedis et des entreprises partenaires.**

**Au niveau national, ce sont 3 000 personnes, salariés d'Enedis et entreprises partenaires, qui sont mobilisées pour dépanner les clients, dont 2 100 techniciens et 400 conseillers.**

Enedis rappelle les consignes de sécurité :

- ne jamais toucher à des fils tombés à terre,
- ne jamais toucher à un objet en contact avec une ligne électrique,
- signalez à Enedis tout incident ou anomalie constatée via le numéro 09 726 750 + XX (les deux chiffres du département concerné). 24h/24 et 7J/7.

Prochain point : **vendredi 13 février 2026 fin de matinée.**



**ENEDIS**

**En cas d'incident sur le réseau électrique,  
consignes à respecter**

- Ne jamais toucher à des fils tombés à terre
- Nous signaler toute anomalie constatée (fils électriques trop bas ou à terre, poteaux endommagés...)
- Ne jamais toucher à un objet en contact avec une ligne électrique
- Respecter les zones de danger balisées

**Signalez toutes situations dangereuses (24h/24 et 7j/7) par téléphone**

**09 726 750**  
+ N° de département

 Suivez en temps réel l'état du réseau électrique dans votre commune : [www.enedis.fr/panne-et-interruption](http://www.enedis.fr/panne-et-interruption)

Ce document est certifié. Pour en vérifier l'authenticité, rendez-vous sur <https://www.enedis.fr/media>

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, qui emploie 41 000 personnes. Au service de 38,8 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, les opérations de comptage d'électricité (production et consommation) et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité. Entreprise à mission depuis juin 2023, Enedis a pour raison d'être : « Agir pour un service public de la distribution d'électricité innovant, performant et solidaire. Raccorder la société au défi collectif d'un monde durable. »